



Président de l'Association  
des organisations de  
producteurs Cerise de France  
60 ans  
**BIO EXPRESS**

**DE 1992 À 2004**

Président du GDA du Comtat

**DEPUIS 1993**

Vice-président fondateur de la Sica Edelweiss

**FÉVRIER 2005-DÉCEMBRE 2008**

Président de la section cerise du BRM

**MARS 2005-DÉCEMBRE 2008**

Président de la Section nationale cerise

**DEPUIS JANVIER 2009**

Président de l'AOP Cerise de France

Membre de l'AOP raisin de table

Expert commission technique CTPS raisin de table

## NICOLAS BENZ

« Dialogue, concertation et volonté commune sont les maîtres-mots de l'AOP »

*L'AOP Cerise de France, dont vous êtes le président, a vu le jour en décembre 2008. Où en sont la reconnaissance et l'adhésion des OP et quelles sont vos priorités pour les prochaines années ?*

Officiellement lancée en janvier 2009, la mise en place de l'AOP Cerise de France a été laborieuse et totalement opérationnelle qu'en mai dernier car il a fallu procéder au recrutement du personnel administratif, nous installer dans nos nouveaux bureaux à la chambre d'agriculture de Vaucluse, afin de pouvoir fonctionner de manière satisfaisante. Néanmoins le lancement de campagne ainsi que toutes les actions (animations, communication, concertation) ont été réalisés. Pour cette année, nous enregistrons avec satisfaction l'adhésion de deux nouvelles organisations de producteurs du Val de Loire et un producteur-expéditeur de Moissac. Bien évidemment, nous encourageons l'adhésion d'OP (organisation de producteurs), de metteurs en marché, de syndicats ou d'associations supplémentaires pour être plus efficace dans l'art et la manière de prévenir les phases de crise. À ce jour, il nous manque une ou deux OP de la Vallée du Rhône pour nous permettre d'être plus présent sur l'ensemble des bassins de production. Parallèlement, l'AOP Cerise de France engage cette année certains travaux d'analyses et d'information avec le groupe Qualifruits des Monts du Lyonnais. On ne peut pas encore parler de rapprochement mais ce sont peut-être les premiers balbutiements vers une éventuelle adhésion en 2011. Autre projet d'envergure pour les années à venir: la mise en place de la Production fruitière intégrée (PFI).

Technique culturale compatible pour offrir au consommateur un produit conforme aux normes de production française avec toutes les mesures environnementales que cela comporte. Nous avons déjà plus de 100 hectares qualifiés pour la production PFI. Pourquoi avoir choisi la PFI? Primo, parce que nous sommes confrontés à une impasse technique majeure dans la production de cerise biologique et que, secundo, l'AOP souhaitait trouver une alternative à la production conventionnelle. La PFI apparaît donc comme un bon compromis, qui propose une méthode de culture des plus propres. Nous allons donc privilégier notre communication sur ce mode de production pour toutes les OP adhérentes de notre association. Le temps de la communication générique, comme elle se pratiquait par le passé par la voix de la section nationale, est à présent révolu. Nous sommes convaincus de l'importance de l'information commerciale en temps réel que diffuse l'association auprès de ses membres et du nécessaire dialogue permanent avec l'aval de la filière. Cette information est donc vitale.

*2009 a été une année difficile malgré une récolte normale en quantité et de bonne qualité. Comment expliquez-vous la baisse des prix à la production en 2009 et quel bilan en tirez-vous pour 2010? Quelles évolutions du marché de la cerise voyez-vous à moyen terme et quelles conséquences pour la filière française ?*

C'est vrai que les années 2007 et 2008 ont été difficiles avec un tonnage moyen de l'ordre de 30 000 tonnes. En 2009, la filière a peut-être été surprise

de retrouver un volume total oscillant entre 50 000 à 60 000 tonnes correspondant à une production normale ! Du coup, la baisse des prix à la production a été directement liée à cette profusion retrouvée. Pour bien fixer les idées, nous avons enregistré l'an dernier une hausse de 40 % en volume pour un chiffre d'affaires constant. Autres phénomènes expliquant cette diminution des prix : un télescopage de la production de tous les bassins dès la fin mai, et une récolte pléthorique des jardins familiaux dans la France entière. 2010 s'annonce comme une année charnière pour les « vrais » producteurs de cerises. De deux choses l'une, soit les producteurs atteignent une rentabilité économique de leur travail soit nous nous dirigeons à terme vers l'abandon de cette production. Il y a beaucoup d'exploitations dont le chiffre d'affaires cerises n'a pas suffi à couvrir les coûts de la main-d'œuvre de récolte. L'ensemble des adhérents de l'AOP Cerise de France (OP, metteurs en marché, associations) a donc décidé de relever le défi en axant notre action sur une plus grande concertation de la production pour permettre un dialogue plus efficace avec les acteurs de la distribution pour mettre en adéquation les volumes produits et les volumes à vendre que ce soit sur le marché national ou à l'exportation. Il est plus que jamais primordial de concentrer nos efforts sur la prévention de crise plutôt que de subir et gérer des situations de crise.

De très loin, notre première priorité est le rétablissement de la rentabilité de la production. Cela passe par une réflexion sur les coûts essentiellement constitués par la main-d'œuvre de ré-

colte (1 000 heures/hectare). De toute évidence, il faut un rapprochement des charges, du coût de la main-d'œuvre et des moyens de production entre les différents pays producteurs. Mais l'avenir de notre profession dépend également de la diversification variétale avec en particulier le développement des cerises bicolores, les cerises sans pédoncule, etc. Parallèlement, nous ne pouvons nous contenter du traditionnel rayon des fruits et légumes. Nous devons explorer de nouveaux débouchés avec des produits destinés à la consommation nomade. Les produits de première gamme doivent s'adapter pour être présents dans ces rayons spécialisés et générer des ventes additionnelles !

***Face aux défis que la filière doit relever qu'attendez-vous du Ctifl ? Quelles sont pour vous les priorités ?***

La création variétale menée par l'Inra de Bordeaux doit être pérennisée. C'est une demande forte de la production ! Le Ctifl, en étroite relation avec les stations régionales doit compléter ce dispositif. De plus, j'attends beaucoup du centre technique dans la mise en place des tests post-récolte ainsi que dans le domaine des essais gustatifs (analyse sensorielle...). Deux volets vitaux pour le développement de la cerise, en particulier avec l'apparition et le développement des bicolores. Mais le Ctifl doit être présent également sur la conduite culturale. Nous continuons toujours à récolter la cerise avec une échelle et un panier. Les producteurs attendent également des techniques de conduite efficaces et moins coûteuses en main-

d'œuvre pour une meilleure maîtrise des coûts de production. Le centre technique a donc toute sa légitimité pour trouver des solutions alternatives.

***Le 15 avril prochain, le Ctifl organise une journée d'information pour réunir les professionnels de la filière cerise à Balandran sous votre co-présidence. Quelles retombées en attendez-vous ?***

Une prise de conscience collective destinée à identifier les problèmes rencontrés par les différents acteurs de la filière apparaît nécessaire. Dialogue, concertation et volonté commune sont les maîtres-mots de l'AOP Cerise de France afin de tendre vers un avenir plus serein. C'est, de notre point de vue, la seule voie susceptible pour créer les conditions d'une meilleure lisibilité « sécurisante » pour toute la filière. C'est dans cet esprit que s'inscrit la journée nationale cerise organisée par le Ctifl. Pour sortir de l'ornière dans laquelle nous nous trouvons, les professionnels de la filière doivent se retrouver autour d'une table. C'est la raison pour laquelle l'AOP Cerise de France s'associe pleinement à cet événement. Les producteurs sont dos au mur ; il est donc essentiel de maintenir ce type de lieu d'échanges. Concrètement parlant, la journée du 15 avril sera l'occasion de réaliser la synthèse des actions techniques abouties menées par l'ensemble des partenaires techniques et des actions en cours. C'est l'occasion également d'informer les producteurs des orientations de la recherche en matière de variétés et des attentes que l'on peut raisonnablement avoir dans les années à venir. ■